

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 25 OCTOBRE 2005
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1322 du boulevard Sacré-Cœur à Saint-Félicien, ce 25^e jour d'octobre 2005, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Pierrette Fortin, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Mario Lavoie, directeur général adjoint, et de M^{me} Guylaine Frigon, secrétaire de la réunion.

M^{me} Jenny Boutin, commissaire, et M. Julien Guillemette, directeur général, sont absents.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M^{me} Pierrette Fortin.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3381-10-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

Nomination d'une secrétaire de réunion

CC-3382-10-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Guylaine Frigon agisse à titre de secrétaire de la réunion, M. Mario Lavoie, secrétaire général, agissant à titre de directeur général adjoint en l'absence de M. Julien Guillemette, directeur général.

ADOPTÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CC-3383-10-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pierrette Fortin et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert:

- Nomination d'une secrétaire de réunion
- Fête des retraités et du personnel ayant 25 ans de service à la commission scolaire
- Frais de déplacement, de séjour et de représentation
- Ajout d'espaces au C.F.P. de Dolbeau-Mistassini
- Nomination à la direction adjointe de l'école Sainte-Marie
- Nomination d'un représentant des entreprises de la région au conseil d'établissement du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini
- Représentation au conseil d'administration de la Traversée internationale du lac Saint-Jean
- Évaluation du directeur général
- Motion de félicitations

ADOPTÉ

6. Correspondance

☒ Communiqué relatif au deuxième prix régional remporté par la Polyvalente de Normandin dans le cadre des Prix régionaux ESSOR 2005.

7. Période de questions accordée au public

Il n'y a pas de questions.

10. Ressources humaines

10.1 Engagement des éducatrices en service de garde

ATTENDU que la séance d'affectation du personnel en service de garde pour l'année scolaire 2005-2006 s'est tenue le 4 octobre 2005;

ATTENDU que la commission scolaire devait combler les postes vacants concernant les besoins d'éducatrices en service de garde pour 2005-2006;

ATTENDU l'application de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien;

En conséquence,

CC-3384-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des éducatrices en service de garde ci-dessous afin de combler les postes vacants pour l'année scolaire 2005-2006 :

<u>Nom, prénom</u>	<u>% de tâche</u>	<u>Services de garde</u>
Larouche, Rachel	(60,00 %)	Notre-Dame
Gendron, Nancy	(42,86 %)	Benoît-Duhamel
À venir	(37,14 %)	Notre-Dame
À venir	(27,14 %)	Notre-Dame

ADOPTÉ

10.2 Plan d'effectifs 2005-2006 du personnel de soutien en service de garde

M. Bernard Potvin aimerait connaître le ratio relatif aux services de garde par rapport au personnel et au nombre d'élèves qui fréquentent lesdits services. M. François Jeanrie produira un tableau à cet effet pour la prochaine rencontre.

ATTENDU l'affectation du personnel de soutien en service de garde pour l'année scolaire 2005-2006;

En conséquence,

CC-3385-10-05

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE le plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde pour l'année scolaire 2005-2006 soit accepté tel que présenté.

<u>École</u>	<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Poste</u>	<u>Nbre Hres</u>	<u>% de tâche</u>	<u>Remarques</u>
Benoît-Duhamel	Villeneuve	Lucie	Responsable du service de garde	35,00	100,00 %	
	Duchesne	Manon	Éducatrice en service de garde	26,00	74,29 %	
	Ménard	Marie-Claude	Éducatrice en service de garde	23,25	66,43 %	
	Desbiens	Claudia	Éducatrice en service de garde	23,25	66,43 %	
	Ouimet	Mélissa	Éducatrice en service de garde	23,25	66,43 %	
	Gendron	Nancy	Éducatrice en service de garde	15,00	42,86 %	
	Tremblay	Marie-Josée	Éducatrice en service de garde	10,00	28,57 %	
	Lapointe	Valérie	Éducatrice en service de garde	10,00	28,57 %	
Notre-Dame	Parent	Josée	Responsable du service de garde	35,00	100,00 %	
	Morin	Louise	Éducatrice en service de garde	26,00	74,29 %	
	Grenon	Nancy	Éducatrice en service de garde	26,00	74,29 %	
	Larouche	Rachel	Éducatrice en service de garde	21,00	60,00 %	
	À VENIR		Éducatrice en service de garde	13,00	37,14 %	
	À VENIR		Éducatrice en service de garde	9,50	27,14 %	
Jolivent	Beaulieu	Isabelle	Responsable du service de garde	26,00	74,29 %	

Jeanne-Mance	Côté	Isabelle	Responsable d'un service de garde	30,00	85,71 %	
	Beaulieu	Isabelle	Éducatrice en service de garde	25,00	71,43 %	C.S.T. - Resp. service de garde Jolivent
	Boutin	Line	Éducatrice en service de garde	20,00	57,14 %	
Mgr Bluteau	Dallaire	Réjeanne	Responsable d'un service de garde	35,00	100,00 %	
	Ouellet	Diane	Éducatrice en service de garde	30,00	85,71 %	
	Laplante	Christiane	Éducatrice en service de garde	25,00	71,43 %	
	Drolet	Nicole	Éducatrice en service de garde	25,00	71,43 %	
	Boily	Linda	Éducatrice en service de garde	20,00	57,14 %	
Sainte-Marie	Guay	Francine	Responsable d'un service de garde	29,00	82,86 %	
	Allard	Monique	Éducatrice en service de garde	16,00	45,71 %	
N-D-de-Lourdes	Lalancette	Carolle	Responsable du service de garde	26,00	74,29 %	
Sainte-Lucie	Lambert	Liliane	Responsable d'un service de garde	30,00	85,71 %	
	Tremblay	Annick	Éducatrice en service de garde	17,00	48,57 %	
Sainte-Thérèse	Gagnon	Julie	Responsable d'un service de garde	30,00	85,71 %	
	Gagnon	Kathy	Éducatrice en service de garde	25,00	71,43 %	
	Proulx	Lise	Éducatrice en service de garde	12,00	34,29 %	
N-D-des-Anges	Lambert	Line	Responsable d'un service de garde	35,00	100,00 %	
	Allard	Nancy	Éducatrice en service de garde	26,00	74,29 %	
	Guy	Guylaine	Éducatrice en service de garde	16,92	48,34 %	

ADOPTÉ

10.4 Fête des retraités et du personnel ayant cumulé 25 ans de service à la commission scolaire

CONSIDÉRANT l'importance de la reconnaissance du personnel ayant œuvré à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appréciation des formules antérieures;

CONSIDÉRANT les coordonnées des éditions antérieures;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE l'activité de reconnaissance annuelle du personnel retraité et du personnel ayant cumulé 25 années de service à la commission scolaire se tienne le dimanche 22 janvier 2006, dans le secteur Dolbeau-Mistassini (endroit à confirmer selon la capacité d'accueil de la salle);

QUE le comité organisateur soit composé des responsables des Services des ressources humaines et d'une ou d'un commissaire de chaque secteur.

A D O P T É

11. **Ressources financières**

Frais de déplacement, de séjour et de représentation

ATTENDU que du personnel a demandé la possibilité d'être compensé monétairement afin d'encourager (promouvoir) le covoiturage;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire répondre favorablement à cette demande;

ATTENDU la recommandation positive du comité des ressources financières concernant la tarification additionnelle pour le covoiturage;

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'autoriser le tarif additionnel pour le covoiturage pour une période d'expérimentation se terminant le 30 juin 2006;

En conséquence,

CC-3387-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la politique "Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations" soit révisée à compter du 26 octobre 2005 avec les modifications suivantes:

Ajout de la définition :

2.3 Comité et conseil

Comité de parents, comité consultatif des services aux EHDAA, comité consultatif de transport, conseil d'établissement et tout autre comité reconnu par la commission scolaire.

Ajout à l'annexe 1

d) Lorsqu'un employé, un commissaire, ou un membre d'un comité voyage en compagnie de d'autres employés, commissaires ou membres de comité, il pourra réclamer 0,05 \$ en supplément du kilomètre pour chacun des passagers additionnels jusqu'à un maximum de trois passagers, soit 0,15 \$ (le nom des passagers devra être indiqué sur le formulaire de réclamation). Ce tarif additionnel est en application seulement pour les trajets réalisés à l'intérieur du territoire de la commission scolaire incluant les TNO et sera réévalué au 30 juin 2006.

A D O P T É

12. **Ressources matérielles**

12.2 **Ajout ou réaménagement d'espaces au C.F.P. de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU l'analyse des besoins de nouveaux espaces au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini réalisée par la direction du centre ;

ATTENDU la possibilité de présenter une demande d'allocation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espaces pour la formation professionnelle » ;

En conséquence,

CC-3388-10-05

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets achemine au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport une demande d'allocation dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espaces pour la formation professionnelle » relativement à des travaux pour l'ajout de nouveaux espaces au Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini.

A D O P T É

13. **Services informatiques**

13.1 **Projet de fibres optiques - Soumissions pour équipement**

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

14. **Direction générale et Secrétariat général**

14.4 **Projet d'hébergement - Cégep de Saint-Félicien**

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets partage le même territoire de recrutement de clientèle que le Cégep de Saint-Félicien;

ATTENDU que la diminution de la clientèle étudiante actuelle et à venir est une problématique commune au Cégep de Saint-Félicien et à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

ATTENDU que toutes les actions et tous les projets visant à contrer cette diminution de la clientèle étudiante doivent être encouragés sur le territoire desservi par la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Cégep de Saint-Félicien;

ATTENDU que toutes les actions et tous les projets visant à augmenter le potentiel d'attraction auprès des clientèles étudiantes, autant en région que hors région, doivent être encouragés;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a adopté une planification stratégique qui indique qu point 2.5 "Anticiper les effets de la décroissance de la clientèle et prévoir, avec des partenaires, des pistes de solution pour l'avenir de la commission scolaire et du milieu";

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et le Cégep de Saint-Félicien travaillent en collaboration dans le cadre de plusieurs projets de développement ayant des impacts potentiels positifs sur cette diminution de la clientèle étudiante;

ATTENDU que la Fondation du Cégep de Saint-Félicien a amorcé un "projet majeur" en quatre volets consistant en la construction et au fonctionnement de résidences pour étudiants, à l'aide au logement en milieu privé, à l'aide au transport scolaire et à toutes autres formes d'aide et cela, dans le but de soutenir le Cégep de Saint-Félicien dans sa mission auprès de sa clientèle;

ATTENDU que la fondation a besoin pour son "projet majeur" de partenaires qui croient et ont à cœur le maintien et le développement du Cégep de Saint-Félicien;

ATTENDU que la fondation a débuté une campagne de partenariat dans le milieu pour atteindre ses objectifs;

En conséquence,

CC-3389-10-05

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe financièrement au projet majeur de la Fondation du Cégep de Saint-Félicien pour un montant de 100 000 \$ et ce, selon l'échéancier suivant:

2005-2006	25 000 \$	Suite à la décision de la commission scolaire
2006-2007	25 000 \$	Juillet 2006
2007-2008	25 000 \$	Juillet 2007
2008-2009	25 000 \$	Juillet 2008

A D O P T É

M. Michel Tremblay indique qu'il y a eu une rencontre avec les dirigeants du Cégep de Saint-Félicien et ceux de la commission scolaire afin de préciser les différents champs d'intervention de chacun des établissements concernant les cours de même nature offerts en formation professionnelle et au cégep.

14.5 **Nomination à la direction adjointe de l'école Sainte-Marie**

Le sujet est reporté à une prochaine séance.

14.6 **Nomination d'un représentant des entreprises de la région au conseil d'établissement du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini**

ATTENDU l'alinéa 5° de l'article 102 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que la commission scolaire doit nommer des représentants des entreprises de la région au conseil d'établissement d'un centre de formation professionnelle;

ATTENDU le poste laissé vacant par M. Serge Basque ;

En conséquence,

CC-3390-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement:

QUE le représentant d'une entreprise de la région pour siéger au conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini soit:

M. Christian Painchaud

Bowater Produits forestiers inc.

A D O P T É

14.7 **Représentation au conseil d'administration de la Traversée internationale du lac Saint-Jean**

ATTENDU la demande officielle de La Traversée internationale du lac Saint-Jean inc. en date du 13 octobre 2005 ;

En conséquence,

CC-3391-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Michèle Claveau soit nommée représentante de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au conseil d'administration de la 52^e édition de la Traversée internationale du lac Saint-Jean inc. qui se déroulera du 21 au 30 juillet 2006.

A D O P T É

Huis clos

CC-3392-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

est 20 h 10. QUE les membres du Conseil des commissaires se réunissent à huis clos. Il

A D O P T É

Levée du huis clos

CC-3393-10-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE le huis clos soit levé à 20 h 40.

A D O P T É

14.8 **Évaluation du directeur général**

ATTENDU l'Arrêté du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

ATTENDU les travaux effectués par le Comité d'évaluation du directeur général et la recommandation positive faite aux membres du Conseil des commissaires concernant l'évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2004-2005;

ATTENDU les discussions intervenues au Conseil des commissaires;

En conséquence,

CC-3394-10-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde au directeur général un boni forfaitaire de 6 % pour l'année scolaire 2004-2005.

A D O P T É

14.9 Motion de félicitations – Prix ESSOR 2005

CC-3395-10-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise aux élèves de la Polyvalente de Normandin ainsi qu'aux deux enseignantes en arts visuels qui ont travaillé avec ces derniers pour l'obtention du deuxième Prix régional ESSOR 2005 avec leur projet "La pensée qui germe";

QUE la meilleure des chances les accompagne pour l'obtention du Prix national ESSOR 2005 décerné le 26 novembre prochain.

A D O P T É

15. Rapport d'activités du président

Le rapport d'activités du président pour le mois de septembre 2005 est déposé pour information.

Usine SCIFOR

Suite à une question de M^{me} Nathalie Hébert, M. Rémi Rousseau indique que l'usine SCIFOR est en voie de fermeture des livres. Il y a discussion sur le dossier.

Comité des ressources humaines de la FCSQ

M. Rémi Rousseau indique que le comité des ressources humaines de la FCSQ est à titre consultatif. Le rapport de ce comité se fait à l'assemblée générale. Lors de la dernière réunion, on a été traité, entre autres, de négociations et de la santé et sécurité au travail.

17. Rapport des commissaires-parents

CC-3396-10-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pierrette Fortin et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises à M^{mes} Nathalie Ouellet et Brigitte Gagné pour le renouvellement de leur mandat comme représentante des parents au Conseil des commissaires et au Comité exécutif ainsi qu'à M^{me} Sylvie Robert pour son deuxième mandat à la présidence du Comité de parents et ce, pour l'année scolaire 2005-2006.

A D O P T É

Le procès-verbal du comité de parents du 13 juin 2005 est déposé pour information.

M^{me} Nathalie Ouellet remercie les commissaires pour le panier de fruits reçu lors de son hospitalisation.

Élections municipales

On profite de l'occasion pour féliciter les élus municipaux qui siègent au Conseil des commissaires, soit M. Lucien Guillemette, maire, M. Michel Lavoie, conseiller, et M^{me} Michèle Claveau, conseillère.

Lac-à-l'épaule

M^{me} Nathalie Ouellet demande au président la possibilité de participer au Lac-à-l'épaule. M^{me} Brigitte Gagné renchérit à cet effet en mentionnant quelques sujets à discuter qui touchent les parents. M. Rémi Rousseau indique que, par les années passées, les commissaires-parents n'étaient pas présents. Ceux-ci pourraient cependant faire partie des discussions touchant l'organisation scolaire et la pédagogie. La demande des commissaires-parents sera analysée.

Formation pour les conseils d'établissement

M^{me} Brigitte Gagné demande s'il y aura une formation pour les membres des conseils d'établissement telle que prévue par le MELS.

M. Mario Lavoie précise qu'un comité doit être formé pour établir une structure afin de faire participer l'ensemble des membres des conseils d'établissement, tant les parents que le personnel.

Sur une possibilité d'environ 420 membres, on doit procéder par groupe de 30 personnes. Il est toujours possible de faire de la formation pour les présidentes et présidents des conseils d'établissement ou aux parents seulement. Le tout est à analyser par le comité sur la formation.

19. **Période de questions accordée aux commissaires**

Élève suspendu temporairement du transport scolaire

M^{me} Carmelle Guérin questionne l'article paru dans le journal Le Point sur la suspension d'un élève de la Polyvalente des Quatre-Vents du transport scolaire. On invitera M. Félix Lapointe à la prochaine rencontre afin qu'il puisse faire le point sur le dossier.

Projet EPR

M^{me} Carole Dufour questionne le départ du projet EPR de la Côte-Nord. M. Rémi Rousseau précise que la commission scolaire a initié le projet et que la C.S. du Fer prendra la relève. Le projet EPR se poursuivra pour notre commission scolaire et ce, dans le secteur des Passes dangereuses. Le projet EPR devrait être officialisé au niveau fédéral. Le dossier est à suivre. Il serait intéressant que ce projet soit présenté aux commissaires.

Visite des chantiers de Bowater

M. Rémi Rousseau remercie la présence des commissaires pour la visite des chantiers de Bowater

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises à M. Gaétan Auger, directeur général, Forêt et Scieries, et à M. Pierre Cormier, directeur des opérations forestières, ainsi qu'à toute leur équipe pour la visite des plus intéressantes des chantiers de Bowater Produits forestiers inc. qui s'est déroulée le mercredi 19 octobre dernier.

ADOPTÉ

Réunion des conseils d'établissement

M^{me} Annie Côté demande si les conseils d'établissement ont déjà tenu leurs réunions. Elle n'a reçu aucune invitation. Un rappel sera fait auprès des écoles et des centres sur la représentation des commissaires dans les établissements.

De plus, M^{me} Côté indique qu'elle n'a jamais participé à la tournée des écoles du directeur général. M. Rémi Rousseau ne peut répondre à M^{me} Côté, ce dernier étant absent.

Banque TD – Remise de livres

Suite à une question de M^{me} Annie Côté lors de la dernière rencontre, les Services éducatifs ont procédé à l'évaluation des livres offerts par la Banque TD et ces derniers ont été retournés en mentionnant que le contenu n'était pas adéquat pour notre clientèle.

Lettre du président du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague

M. Rémi Rousseau indique à M^{me} Jeanine Caouette que la demande de M. Pierrot Bouchard, président du conseil d'établissement Notre-Dame-des-Anges/Saint-Louis-de-Gonzague, sera analysée au retour du directeur général.

Plantation d'arbres à l'école Mgr Bluteau

M. Bernard Potvin mentionne que les arbres ont été plantés à l'école Mgr Bluteau.

De plus, il remercie les membres pour les marques de sympathies témoignées lors du décès de son père.

Frais exigés aux parents

M. Claude Larouche indique qu'une politique devra être adoptée par le Conseil des commissaires sur les frais exigés aux parents et ce, pour septembre 2006. Le sujet sera discuté au Lac-à-l'épaule de novembre prochain.

Livre de la Polyvalente des Quatre-Vents

M^{me} Pierrette Fortin souligne l'excellent travail d'écriture des jeunes de la Polyvalente des Quatre-Vents dans le livre "26 heures 26 auteurs", mais s'interroge sur les valeurs véhiculées dans celui-ci.

Comité de sélection pour le poste à la direction générale

M^{me} Carole Dufour demande si le comité de sélection pour la direction générale a été formé. M. Rémi Rousseau indique que les travaux sont débutés et que son choix pour la représentante du secteur Roberval s'est arrêté sur M^{me} Dorys Boily.

De plus, il mentionne qu'il ne peut répondre aux questions relatives à la sélection du directeur général ou de la directrice générale et que si tout se déroule bien, on pourrait connaître le résultat en novembre prochain.

20. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre 2005, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

Levée de l'assemblée

CC-3398-10-05

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement:

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 10.

A D O P T É

(Guylaine Frigon, secrétaire de la réunion)

(Rémi Rousseau, président)